

Ce qui a été dit d'Orléans au Sénat

Les sénateurs ont longuement discuté sur la possibilité pour une agglomération comme celle d'Orléans d'obtenir le statut de métropole. Avec des arguments parfois difficilement recevables. Du « pas très chic » aux « métastases ».

Qu'Orléans obtienne le statut de métropole a quasiment déchaîné plus de passions que le futur nouveau statut de Paris. C'est dire... Si les membres de la commission des lois du Sénat ont supprimé le fameux article 41 (celui qui permettrait à Orléans de devenir métropole), c'est qu'ils craignent deux choses : une métropolisation galopante et, de fait, un statut « business class » (dans l'échelle des intercommunalités) qui perdrait de sa substantifique moelle et deviendrait trop populaire.

Néanmoins, le combat est loin d'être perdu, à cette heure. Aux sénateurs et députés, les élus du Loiret vont en effet demander d'assurer le service après-vente de la loi NotrE. Si on estime Orléans indigne du statut de métropole, pour quoi l'avoir maintenu capitale d'une région au territoire inchangé ? Il aurait tout autant valu rattacher

le Centre-Val de Loire à l'Île-de-France... Dans l'immédiat, voici la température au Sénat.

Mathieu Darnaud, sénateur LR de l'Ardèche, rapporteur de la loi. « En élargissant ce statut aux agglomérations qui, certes, sont dynamiques et attractives mais ne répondent pas par leur étendue à la dimension métropolitaine, on affaiblit la notion même de métropole, on limite l'influence de celle-ci et son rayonnement. »

L'amertume de Tours

Jacqueline Gourault, sénatrice UDI du Loiret-Cher, lors de l'audition du ministre Jean-Michel Baylet, le 18 octobre. « Je sais bien que ce n'est pas très "chic" pour une région de dire qu'elle n'a pas besoin de métropole. Mais, outre que nous ne serions pas les seuls à ne pas en avoir, je ne vois pas l'intérêt de cette formule pour notre territoire, sauf à déséquilibrer totalement notre ré-



DÉBAT. Le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Sueur, s'est retrouvé un peu seul en commission des lois, « lâché » notamment par Jacqueline Gourault (UDI) qui ne veut pas d'Orléans en métropole.

gion, voire à envisager sa disparition à terme. »

La réponse de Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret. « Chère Jacqueline Gourault, lorsque vous avez dit qu'Orléans était dans l'aire urbaine de Paris, cela m'a fait tressaillir. Tout le combat qui a été mené par beaucoup, dont votre serviteur, a consisté

à dire qu'Orléans pouvait soit être une grande banlieue de Paris, soit exister en tant que capitale régionale dans le Val de Loire, avec son identité propre. »

Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, lors de son audition le 18 octobre. « Orléans était dans la liste, contrairement à Tours.

Les Tourangeaux en ont ressenti de l'amertume, considérant qu'on leur préférerait Orléans pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec la réalité. Certains m'ont parlé de véritable double peine... Les élus tourangeaux ont présenté un dossier tout à fait remarquable, ils manifestent beaucoup de déter-

mination, avançant ensemble, majorité et opposition main dans la main, pour porter ce projet. »

René Vandierendonck, sénateur PS du Nord, lors de la commission des lois du mercredi 26 octobre. « Brest fut la première "métropolette" et la liste va s'allonger : Orléans, peut-être Tours... Ces métastases n'ont aucune cohérence géographique ! »

Jacqueline Gourault, lors de la même commission des lois. « J'ai été frappée que les quatre élus auditionnés (dont Olivier Carre, député maire d'Orléans, et Charles-Eric Lemaignan, président de l'AggLO) insistent sur le fait que leurs collectivités devaient être les seules à devenir des métropoles ! La loi, rien que la loi ! »

Jean-Pierre Sueur, lors de la même commission des lois. « À partir du moment où Brest est devenu une métropole, d'autres candidatures sont apparues. Pour autant, est-ce un désastre pour la République française ? Non ! » ■